

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2014

PLF POUR 2015 - (N° 2438)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF27

présenté par
M. Alauzet et Mme Sas

ARTICLE 55 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'instauration, par le Sénat, de 3 jours de carence dans la fonction publique.